

Extrait du CGT Crédit Agricole

http://www.cgtca.net/article.php3?id_article=411

Loi Travail : Appel à la Grève - Test de Décision

- Editorial -



Date de mise en ligne : jeudi 7 septembre 2017

Description :

La CGT du CA appelle à la Grève, le 12 septembre, tous les salarié-e-s du Crédit Agricole : manifestons massivement !

Salarié-e-s en CDI au CA, la convention collective fixe des règles communes à tous et nous apporte quelques garanties.

CGT Crédit Agricole

En quoi les ordonnances nous concerneraient-elles ?

Faites un petit test rapide pour éclairer votre décision …

1) Grâce à la nouvelle primauté des accords d'entreprise, ma Caisse Régionale ou entité peut maintenant réviser à la baisse les garanties conventionnelles : je pense que c'est utile à l'emploi.

- ▶ Perdre mon 13eme mois
- ▶ Perdre tout ou partie de mes RTT
- ▶ Perdre le paiement de 1, 2 ou 3 jours de carence en cas de maladie
- ▶ Limiter la durée du repos maternité ou ne plus recevoir de salaire pendant ce congé
- ▶ Perdre les congés spécifiques (mariage-décès ...) ou le salaire pendant ces congés
- ▶ Perdre le complément de salaire (salaire unique - supplément pour enfant)
- ▶ Me parait complètement acceptable.

- OUI - 1 point
- NON - 0 point

2) Je pense utile à l'emploi que la convention collective du Crédit Agricole puisse, grâce aux ordonnances, allonger à sa convenance la durée des CDD et le nombre de renouvellements.

- ▶ Je préfère un collègue de travail en CDD qu'en CDI

- OUI - 1 point
- NON - 0 point

3) Je pense utile à l'emploi que la convention collective du Crédit Agricole puisse, grâce aux ordonnances, adopter le CDI de mission car mon entreprise peut avoir besoin de moi le temps d'exécution d'une tâche précise seulement.

- ▶ Lors d'une réorganisation, fusion, coopération, la modification de mon CDI en contrat de mission le temps du projet et avec chômage à l'issue ne m'inquiète pas.

- OUI - 1 point
- NON - 0 point

4) Si le PNB de ma Caisse Régionale diminue sur une année, j'accepte d'être licencié-e pour raison économique bien que cette inflexion du PNB soit temporaire et ne mette pas en danger la pérennité de l'entreprise

- OUI - 1 point
- NON - 0 point

5) Si mon entretien d'évaluation se passe mal (atteinte des objectifs, respect des procédures, suivi de tous les e-learning), j'accepte d'être licencié-e sans cause réelle et sérieuse, je suis certain-e que en 6 mois seulement j'aurai réuni toutes les preuves utiles pour espérer recevoir le juste dédommagement, limité maintenant à 1 mois de salaire par année d'ancienneté

- OUI - 1 point
- NON - 0 point

6) Lors d'une fusion, coopération, réorganisation, j'accepte toute modification de mon CDI

- ▶ J'accepte de changer de métier, de lieu de travail
 - ▶ J'accepte la baisse de ma position de classification avec baisse du salaire
 - ▶ Le licenciement de ceux qui ne pourraient supporter ces changements me paraît acceptable
- OUI - 1 point
 - NON - 0 point

7) En cas de fermeture d'agence ou transfert d'activité, je juge utile de pouvoir convenir avec mes collègues d'une rupture conventionnelle **collective**, sans reclassement, ni moyens de formation ainsi nous échapperons au poids du licenciement pour aller vers un chômage volontaire, non imposé

- OUI - 1 point
- NON - 0 point

8) J'accepte le remplacement des cotisations sociales maladie et chômage, dédiées à la prise en charge de ces risques, par un impôt (la CSG) confié à l'Etat qui l'utilisera à sa convenance

- OUI - 1 point
- NON - 0 point

9) J'accepte de payer moi-même des assurances maladie et chômage si d'aventure l'Etat préférerait verser la CSG sous forme de Crédits d'Impôts aux entreprises ou bien combler son déficit.

- OUI - 1 point
- NON - 0 point

10) J'accepte le remplacement des retraites par répartition par un système assurantiel et je suis favorable au recul de l'âge de départ possible à la retraite, déjà poussé à 62 ans et qui permet à celui qui le peut (ou le veut) de travailler au-delà.

- OUI - 1 point
- NON - 0 point

Si tu obtiens moins de 10 points, bienvenue à la manif le 12 septembre, partout en France !!

